

APRR sensibilise les automobilistes aux risques liés à l'inattention au volant

L'inattention au volant est la cause de 35 % des accidents de la circulation. Afin de rappeler aux automobilistes combien un geste anodin ou une inattention de quelques secondes peuvent avoir de graves conséquences, le groupe APRR met en place sur son réseau une campagne de sensibilisation, du 22 mars au 9 mai 2010.

Neuf accidents de la circulation sur dix sont causés par une erreur du conducteur. Heureusement, la plupart ne sont pas dramatiques et ne provoquent que des dégâts matériels. Mais l'inattention a aussi son lot d'accidents graves ou mortels.

Le développement de la multi-activité au volant soulève de nouvelles questions en matière de sécurité routière et plus précisément sur le rôle des défauts d'attention en conduite automobile. En raison de l'augmentation des équipements embarqués (autoradio, GPS, écrans de bord...), la proportion d'accidents liés à des défauts d'attention devient une cause majeure d'accident.

Le téléphone, principale cause de distraction des conducteurs

L'utilisation du téléphone portable au volant est la 4^e cause d'accident mortel. Toutes les études scientifiques, françaises et étrangères, démontrent l'existence d'un lien entre le fait de téléphoner en conduisant et le sur-risque d'accident. **Les conducteurs qui téléphonent en conduisant ont 5 fois plus de risques d'avoir un accident.** Ce risque est indépendant du type de téléphone utilisé, qu'il soit tenu en main, équipé d'une oreillette ou muni d'un kit mains libres. Le nombre d'accidents pourrait être réduit de 7 à 8 % si aucun conducteur ne téléphonait au volant. Près de la moitié des conducteurs décrochent leur téléphone dans les 2 secondes, dans l'urgence, donnant la priorité à cette tâche. L'attention n'est plus portée sur la conduite.

Le téléphone, même avec une oreillette ou un kit mains libres, modifie le comportement et la capacité à réagir. L'attention portée à la conduite diminue, que le conducteur ait ou non l'habitude d'utiliser un portable et ce, quel que soit son âge. Lors de la communication, le conducteur se focalise sur le devant de la route, regarde moins souvent dans ses rétroviseurs et sur les côtés, fait moins attention à la signalisation et aux autres usagers.



Malgré les nombreux avertissements sur le sujet, téléphoner au volant est une pratique répandue dont les automobilistes n'ont pas encore pleinement conscience des dangers : 72 % des conducteurs utilisant leur téléphone portable en conduisant au volant ont le sentiment de ne s'être jamais mis en danger de ce fait.

En trois secondes sur l'autoroute, un véhicule parcourt 100 mètres !

Il est donc fondamental de continuer à alerter les automobilistes sur le danger de ce type de comportement. C'est donc dans la continuité de ses actions de prévention autoroutière que le groupe APRR a choisi de mettre en place cette campagne de sensibilisation. Celle-ci fait partie intégrante des missions de sécurité routière et de sensibilisation du grand public aux dangers de la route que s'est fixé le groupe autoroutier.

Affichage, messages lumineux (PMV), spots radio et dépliants sont donc prévus sur l'ensemble du réseau APRR, l'objectif étant d'encourager les automobilistes à prendre conscience de leurs propres défauts de comportement, **responsables de 9 accidents sur 10 sur autoroute.**

APRR, quatrième groupe autoroutier en Europe et filiale d'EIFFAGE, exploite un réseau de 2 234 km d'autoroutes sur les 2 279 qui lui sont concédés par l'État. Le réseau exploité comprend notamment l'axe Paris-Lyon (A5, A6, A39), un axe Bourgogne-Europe du Nord (A31, A36), des autoroutes alpines dans la région Rhône-Alpes (A40, A41, A42, A43, A48, A49, A51 Nord) et des autoroutes au centre de la France (A77, A71). Axe de communication majeur en Europe, ce réseau a enregistré plus de 20 milliards de kilomètres parcourus en 2008. Le Groupe emploie près de 4 000 personnes et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 1 860 millions d'euros. www.aprr.com

CONTACTS PRESSE

Véronique BOURGEOIS - L'Agence Sophie Monet pour APRR – Tél. 04 78 37 34 64 - vb@monet-rp.com

Claudine ROLLAND - Direction de la Communication & du Marketing - Tél. 04 26 68 45 52 - claudine.rolland@area.aprr.fr